

A -OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 1/2

Tarif N°	MANEGES OCCASIONNELS ET CIRQUES installations similaires	Cirques, chapiteaux et	TARIF 2009	CAUTION
1	caution			600,00
2	installations < 500m ² (cirques)	jour	250,00 €	
3	installations ≥ 500m ² (cirques)	jour	500,00 €	
4	Ménagerie, exposition	jour	100,00 €	
5	installation théâtre ambulant	jour	100,00 €	
Installations ludiques temporaires lors des fêtes foraines				
6	Baraque foraine, manège et autres attraction (durant la ducasse)	par jour/m ²	0,10 €	600,00
7	Toutes attractions (hors ducasse)	par jour/m ²	1,00 €	600,00
8	Véhicule et caravanes installés parc du Brûle			600,00
OCCUPATIONS COMMERCIALES				
9	Terrasses simples (tables, chaises, banc en façade des cafés, restaurants, glaciers). Durant la saison	Par Mois et par M ²	1,00 €	
10	Terrasse aménagée fixe (structure en bois) annuelle	Par Mois et par M ²	1,50 €	
11	Friterie, Pizza	Forfait mensuel	100,00 €	
12	Anticipation commerciale			
	Tourniquet, présentoir mobile sur pieds distributeur mobile sur pieds Porte - menus sur pieds Étal, portant	par Mois et par M ²	3,00 €	
COMMERCES AMBULANTS MOBILES				
13	Camion vente pour 1/2 journée par semaine, (poissonnerie ou autres commerces mobiles)	forfait mensuel	60,00 €	
14	Activités ambulantes et ventes au jour le jour / deux occupations par semaine	Forfait mensuel	100,00 €	
Vente au jour le jour				
15	vendeur au sol, vendeur de journaux / forfait pour 6m ² au-delà de 6m ²	forfait/ jour surface en plus/M ²	7,00 € 2,00 €	
16	stand de fleurs, (forfait journalier pour 6m ²)	forfait/ jour surface en plus/M ²	7,00 € 2,00 €	
17				
OCCUPATIONS PONCTUELLES				
ECHAFAUDAGE		Par jour et m ²	0,15	
18	Dépôt de matériel divers (grue et périmètre de sécurité, base de vie de chantier)	par m ² /jour	0,15 €	
19	Déménagement ou autre neutralisation d'une place de stationnement	par place occupée/jour	5,50 €	
20	Benne (unité seule)	par appareil/jour	10,20 €	
autres manifestations				
21	vente de fleurs (Toussaint)	le m ²	0,15 €	
22	Vente au déballage (marché aux puces, brocante, vide grenier), etc. Paiement des organisateurs ou associations	forfait	25,00 €	
23	braderie annuelle	Inscription	7,00 €	
	le Mètre linéaire d'installation		1,00 €	
TRAVAUX OU DEPOT				
24	Dépôt de matériel divers (grue et périmètre de sécurité, base de vie de chantier)			
25	Tarif progressif à partir du 3ème jour	les 2 premiers mois les deux mois suivants les deux mois suivants les deux mois suivants les deux mois suivants	0,20 € 0,40 € 0,60 € 0,80 € 1 € 1,20 €	
26	Le minimum de perception pour occupation du domaine public sans autorisation est fixé à : 60€, dans le cadre d'une protection d'un chantier privé occupant le domaine public	par jour	60 €	
27	stationnement de véhicules de chantier en centre ville zones parkings réglementés, (zones bleues) ou trotoir.	par jour	6 €	

OCCUPATION S PONCTUELLES 2/2

28	Stationnement en zone interdite, en sens unique ou étroites : rue des Chats (sens unique)	par jour	2 €	
29	rue du Chapitre (sens unique)	par jour	2 €	
	rue des Remparts (sens unique)	par jour	2 €	
	rue de Pernes (stationnement interdit)	par jour	2 €	
	rue des Cordiers (sens unique)	par jour	2 €	
	rue de la Plaine (étroite)	par jour	2 €	

	rue Féron (sens unique)	par jour	1 €	
30	Péril sur immeuble :	par jour	2,00 €	
	< barriérage du site	par jour	2,00 €	
	< fourniture et mise en place des barrières	par jour	2,00 €	
	< fournitures et mise en place de panneaux de signalisation			
31	Fermeture de rues (péril ou autres interventions)			
	< fermeture partielle	par jour	10,00 €	
	< fermeture totale	par jour	20,00 €	

32	MARCHE DE PLEIN AIR, BRADERIE ET BROCANTES			
33	étals	le M Linéaire	0,40 €	
34	camions -magasins	le M Linéaire	0,80 €	
35	forfait eau/étals	par jour	3 €	
36	forfait eau/camions magasins	par jour	3,50 €	
37	forfait EDF/Etals	par jour	3 €	
38	forfait EDF/camions magasins	par jour	3,50 €	
39	forfait eau + EDF/Etals	par jour	5,50 €	
40	forfait eau + EDF/camions magasins	par jour	6,00 €	